



Le 12 OCT 2022

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En exécution des articles L 2121-9 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire d'Aulnay-Sous-Bois a l'honneur d'informer les habitants qu'un Conseil Municipal se réunira en session ORDINAIRE le **MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 à 20H00**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-7 du Code général des Collectivités Territoriales et eu égard à la brusque remontée des cas de Covid constatée au niveau National par un taux de reproduction du virus à 1.26, dans un souci de préservation de la santé publique et de protection des participants, élus et public, la réunion du Conseil Municipal se déroulera à titre exceptionnel A L'ESPACE SAINT EXUPERY , anciennement ESPACE PIERRE PEUGEOT, sis Boulevard André Citroën

*En référence aux dispositions antérieures de l'article 6 de la loi 2020-1379 et conformément à la législation en vigueur, le respect des gestes barrières demeure recommandé tout au long de la séance. (port du masque, distanciation physique)*



**Bruno BESCHIZZA**